

concilie-t-il cette augmentation avec la réduction du nombre des fonctionnaires annoncée par le premier ministre et d'autres membres du gouvernement?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question est litigieuse et inacceptable ainsi formulée.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

ANNULATION DES REDEVANCES EXIGÉES POUR LA LOCATION DES FILMS

[Français]

M. Gaétan-J. Serré (Nickel Belt): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

A la suite des nombreuses instances faites auprès de l'Office national du film de reconsidérer sa décision d'exiger des redevances du public pour l'usage de ses films, le secrétaire d'État pourrait-il dire à la Chambre si cette agence a décidé de modifier sa politique à ce sujet?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur le président, je serai peut-être appelé à commenter ce sujet plus longuement, mais je ne vois pas d'objection, puisque la décision est prise, à répondre à la question de l'honorable député. Conformément à la décision du gouvernement de ne pas imposer d'augmentations, de redevances ou de droits relativement à des services non commerciaux, selon la politique annoncée récemment par le premier ministre, les nouveaux frais de location de films imposés par l'Office national du film, à partir du 1^{er} janvier 1970, sont désormais annulés.

LES PORTS

LA DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE QUAIS À COME-BY-CHANCE

[Traduction]

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale? A-t-il reçu du gouvernement de Terre-Neuve une demande d'assistance financière pour l'aménagement de quais à Come-by-Chance (T.-N.)?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Oui, monsieur l'Orateur.

M. Carter: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Quelle décision le gouvernement a-t-il prise à l'égard de cette demande du gouvernement terre-neuvien?

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, la décision n'a pas encore été prise, mais elle le sera sous peu.

Une voix: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Bon nombre de représentants voudraient poser des questions supplémentaires à ce sujet. Peut-être pourraient-ils attendre à demain. La période des questions s'est terminée il y a quelques minutes. Passons à l'ordre du jour.

Et le greffier ayant donné lecture de l'ordre du jour:

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement, mais c'est à contrecœur que je le fais. Je remarque soigneusement chaque jour l'heure à laquelle commence la période des questions; d'après moi, elle a commencé aujourd'hui à 2h.37 et aurait dû se terminer à 3h.17.

M. l'Orateur: L'objection du député est motivée et les représentants qui ont des questions à poser sont libres de le faire. Sur la note que j'ai reçue, on avait inscrit 3h.16 pour la fin de la période et j'ai cru qu'il s'agissait de 3h.06. Je m'excuse auprès des députés. Il nous reste encore quelques minutes.

M. McGrath: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Les ministres ont quitté la Chambre... je vous demande pardon; ils reviennent.

Une voix: Annoncez l'ordre du jour.

[Français]

M. Rondeau: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Shefford invoque le Règlement.

M. Rondeau: Monsieur l'Orateur, depuis le début de la période des questions, un seul député du Ralliement créditiste a eu l'occasion de poser une question. Je vous demanderais, par conséquent, de bien vouloir porter l'attention vers nous.

LES STUPÉFIANTS

LA MARIJUANA—LE RENVOI DU RAPPORT LEDAIN À UN COMITÉ DE LA CHAMBRE

[Traduction]

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Songe-t-on à confier la question de l'usage non médical de la marijuana et le rapport de la Commission LeDain à un comité approprié de la Chambre?